

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX

87700

DELIBERE

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 087-218716603-20261005-202640-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/40 EN DATE DU 05/10/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 02

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le lundi 5 octobre 2026, à 19h, à la Mairie, selon la convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

Présents : Mmes GIROIR. DUBARRY. BAYLE. ESCALIER. VIROULET GERLOT. RABIER. MARCILLAUD
Mrs LAVALADE. ANTOINE. DELOMENIE. JOUHANNEAU.

M. PETILLON a donné procuration à M. DELOMENIE et M BORDAS à M. LAVALADE

Madame Céline VIROULET GERLOT a été élue secrétaire de séance.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR : CREATION D'UNE
PLATEFORME DE STOCKAGE Ecoresponsable**

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a acheté une parcelle de terrain pour créer une plateforme de stockage écoresponsable pour remplacer le dépôt actuel non sécurisé et situé dans le lotissement communautaire à l'origine de nuisances visuelles et sonores.

Il rappelle que cette volonté communale entraîne un effort financier important et qu'il est indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour ledit investissement, à savoir :

- **Montant de l'aménagement 22 578€ HT soit 27 093.60€ TTC**

Considérant que ces travaux représentent un effort financier important pour la commune et qu'il est indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour réaliser cette opération,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le concours financier de l'Etat au titre de la DETR en vue de la réalisation de l'opération précitée.

Le Maire,
Sébastien DELOMENIE



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le secrétaire de séance
Céline VIROULET GERLOT